

RAPPORT ANNUEL 2017-2018





Rapport annuel 2017/2018

Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	4
--	----------

Rapport du Conseil d'Administration	7
Présentation du groupe	7
Principaux événements dans le groupe en 2017/2018	8
Périmètre de consolidation	9
Chiffres-clés de l'exercice	10

Rapport sur nos activités	11
I. Avant-propos	12
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2017/2018 et perspectives pour 2018/2019)	13
III. Activités industrielles du groupe	14
Bundaberg Sugar (Australie)	14
Iscal Sugar (Belgique)	18
Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)	19
Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)	20
Galactic (Belgique)	22
IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels	23
S.G.D. (France)	23
Naturex (France)	23
V. Participations dans le secteur immobilier	24
Devolder (Belgique)	24
JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo)	24
SC et SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	25
Compagnie Het Zoute (Belgique)	26
VI. Autres participations	26

Situation financière	29
- Commentaires sur les comptes consolidés	30
- Commentaires sur les comptes annuels	34
Affectations et prélèvement, élections statutaires	36
- Affectations et prélèvements	36
- Elections statutaires	36
Informations complémentaires	37
- Risques et incertitudes	37
- Environnement, personnel, clients	37
- Autres informations	37

Annexes	39
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2018	
- Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	40
- Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	52
- Rapport du Commissaire	59
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2018	
- Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	64
- Rapport du Commissaire	82

Conseil d'Administration Commissaire



Ecole de Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)

Conseil d'Administration

<u>Comte Paul Lippens</u>	<u>Président</u>
<u>Monsieur Olivier Lippens</u>	<u>Administrateur-délégué</u>
<u>Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven⁽¹⁾</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Monsieur Guillaume Coppée</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Monsieur Paul-Evence Coppée</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Baron De Keuleneer⁽¹⁾</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Monsieur Augustin Lippens</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Madame Florence Lippens⁽¹⁾</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Monsieur Jérôme Lippens</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Madame Jessica Lippens</u>	<u>Administrateur</u>
<u>Madame Natacha Lippens</u>	<u>Administrateur</u>

(1) membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof



Alldra (Pays-Bas)

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,
Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingt-huitième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2018, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

➤ Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, commercialisés dans l'industrie et la grande distribution. Il produit également des caramels et des spécialités, de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves et d'autres produits destinés à l'alimentation animale. Le groupe vend de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité.

Par le biais de sa filiale Galactic, Finasucre est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés, et poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre.

Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2018, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 350 millions et a un actif net de € 496 millions. Le groupe emploie 2.670 personnes dans le monde de manière permanente et environ 1.511 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 667.000 tonnes de sucre.

Par des prises de participations directes ou indirectes dans des entreprises présentant un potentiel important de croissance, le groupe se diversifie également dans différents secteurs : celui des ingrédients naturels (en étant le premier actionnaire de Naturex en France), et celui de l'immobilier.

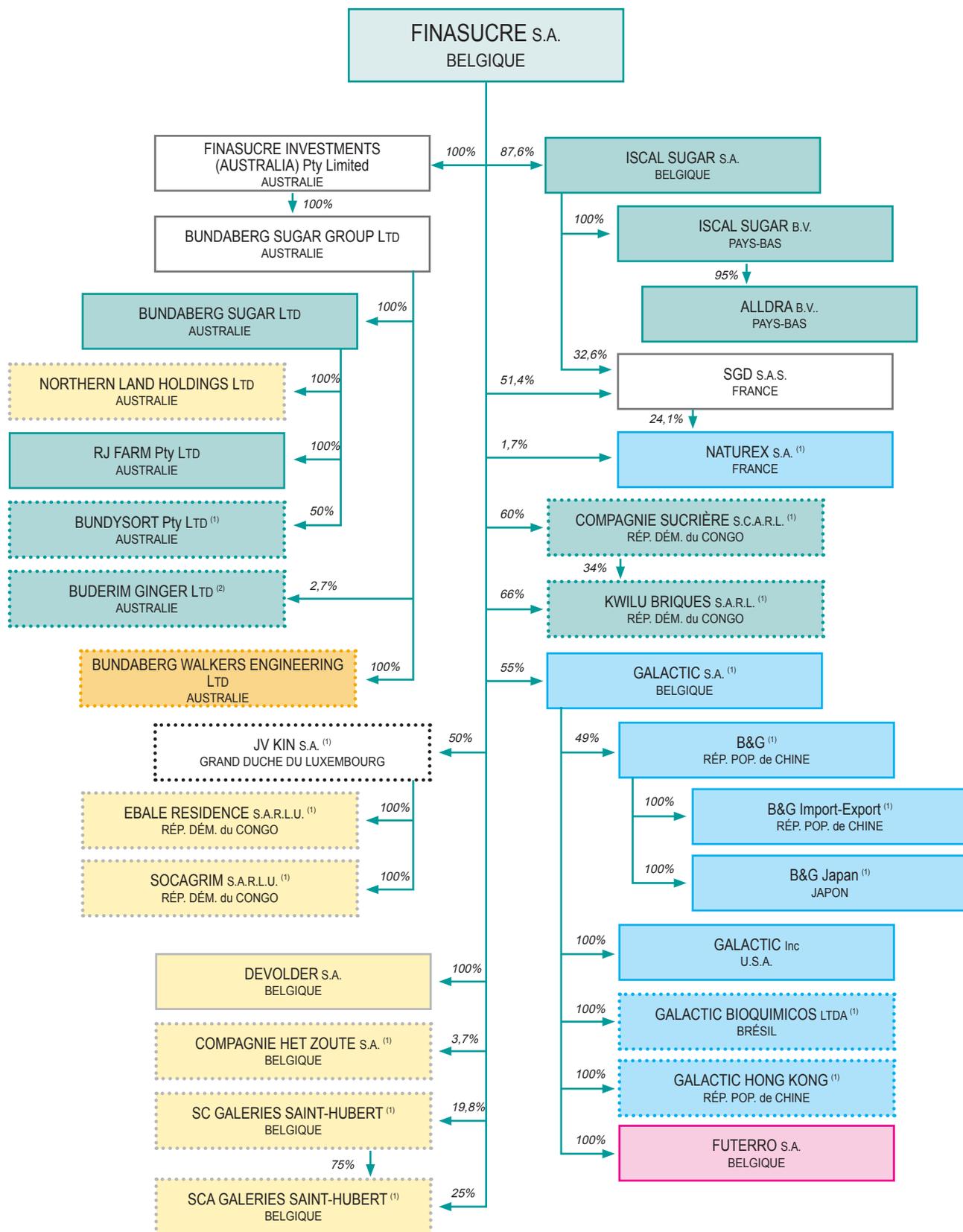
➤ Principaux évènements dans le groupe en 2017/2018

- Fin des quotas sucriers européens depuis le 1^{er} octobre 2017, avec pour conséquences :
 - L'accroissement de la production de sucre au niveau européen,
 - La diminution des prix du sucre au niveau mondial et surtout au niveau européen,
 - Une concurrence commerciale accrue à tous les niveaux.
- Production record de la Compagnie Sucrière S.A. en République Démocratique du Congo dans un contexte macro-économique très compliqué.
- Finalisation de la vente de la société Ebeya SARLU, filiale de JV Kin.
- Renforcement de la participation dans Naturex.



Iscal Sugar (Belgique)

➤ Périmètre de consolidation au 31 mars 2018



- Agro-industries
- Ingrédients
- Constructions mécaniques
- R&D
- Immobilier

(1) Exercice social clôturé au 31 décembre
 (2) Exercice social clôturé au 30 juin

..... Sociétés non consolidées
 _____ Sociétés consolidées

> Chiffres-clés de l'exercice

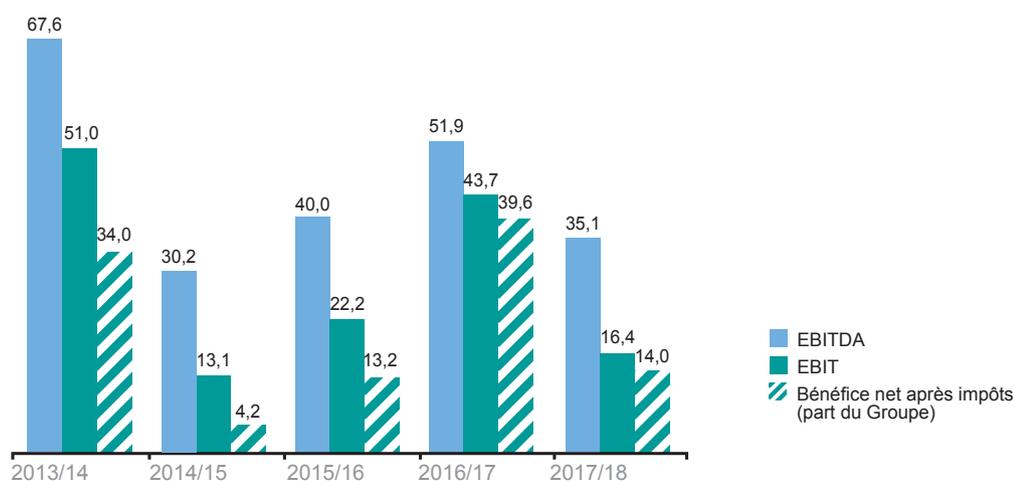
en '000 €

	Groupe consolidé		Finasucre S.A.	
	2017/2018	2016/2017	2017/2018	2016/2017
Chiffre d'affaires	349.984	406.985	8.920	8.241
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	35.060	51.945	1.217	345
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	16.441	43.735	1.003	210
Bénéfice avant impôts	21.441	62.317	15.214	29.431
Bénéfice (perte) après impôts (<i>part du Groupe</i>)	14.014	39.608	13.392	22.927
Capitaux propres (<i>part du Groupe</i>)	496.023	538.689	310.453	307.919
Total de l'actif	711.114	775.426	324.760	314.494
Dividende net par action (en €)	-	-	95,00	90,20

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

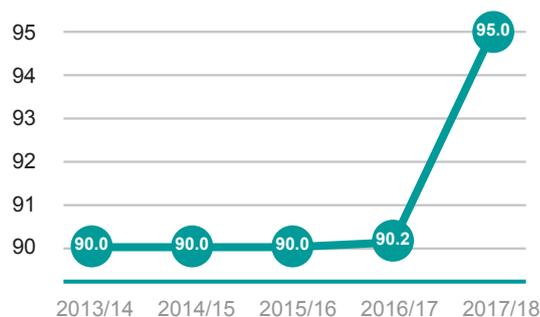
EBITDA, EBIT et résultats consolidés

(millions d'€)



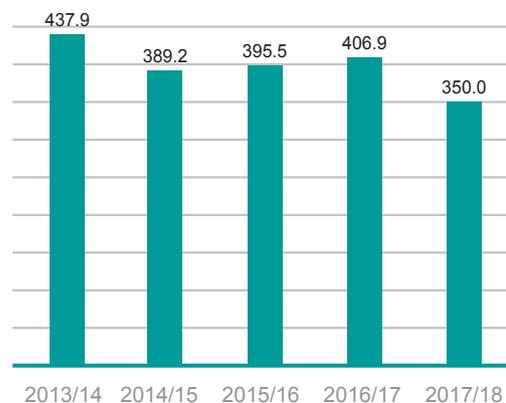
Dividende net par action

(€)



Chiffre d'affaires consolidé

(millions d'€)



Rapport sur nos activités



Patates douces (Australie)

I. Avant-propos

Durant cet exercice, la rentabilité s'est malheureusement détériorée dans l'ensemble de nos métiers. En Belgique, l'année sucrière a commencé très favorablement, avec de bons prix pour le sucre, et ce jusqu'au 1^{er} octobre 2017, date de la fin du système des quotas. En prévision de cette disparition, les emblavements avaient été considérablement augmentés en Europe. Les conditions ont été idéales pour la croissance de la betterave ; la campagne fut longue et sans aléas importants. Tout a donc milité pour une campagne européenne record.

Dans le même temps, le marché mondial s'est effondré, incitant les sucriers à se concentrer sur le marché européen, rapidement saturé. Les prix en Europe ont dès lors atteint un niveau extrêmement bas durant les six derniers mois de l'exercice écoulé.

Les perspectives pour 2018/2019 ne sont guère encourageantes.

En Australie, le marché mondial déprimé a également été ressenti par notre filiale. La récolte importante et les bons prix de noix de macadamia ont constitué une bonne contribution au résultat australien, de même que la vente d'équipements pour sucrerie de Bundaberg Walkers Engineering.

Concession de la Compagnie Sucrière de Kwilu-Ngongo
(République Démocratique du Congo)

Les résultats de Galactic sont fortement influencés par l'arrêt programmé de l'usine chinoise d'acide lactique fin 2018. Les éléments relatifs à cette activité ne sont pas consolidés dans ce rapport. De nouveaux projets et investissements en Chine offrent de nouvelles perspectives et laissent espérer une amélioration de la rentabilité dans les années à venir.

En République Démocratique du Congo, où nos activités ne sont pas consolidées, nous avons atteint un nouveau record de production malgré des conditions difficiles. Les ventes sont malheureusement freinées par une concurrence déloyale que nous cherchons à juguler. Notre usine de briques a démarré son activité avec succès.

Après la clôture de l'exercice, notre participation dans Naturex a été cédée avec une plus-value significative. Finasucre va redéployer cette somme en veillant à limiter les risques de ses activités cycliques et à créer de la valeur dans les activités en croissance durable.

Nous remercions vivement tous nos collaborateurs qui, dans ces circonstances difficiles, œuvrent avec compétence et détermination au développement de Finasucre.



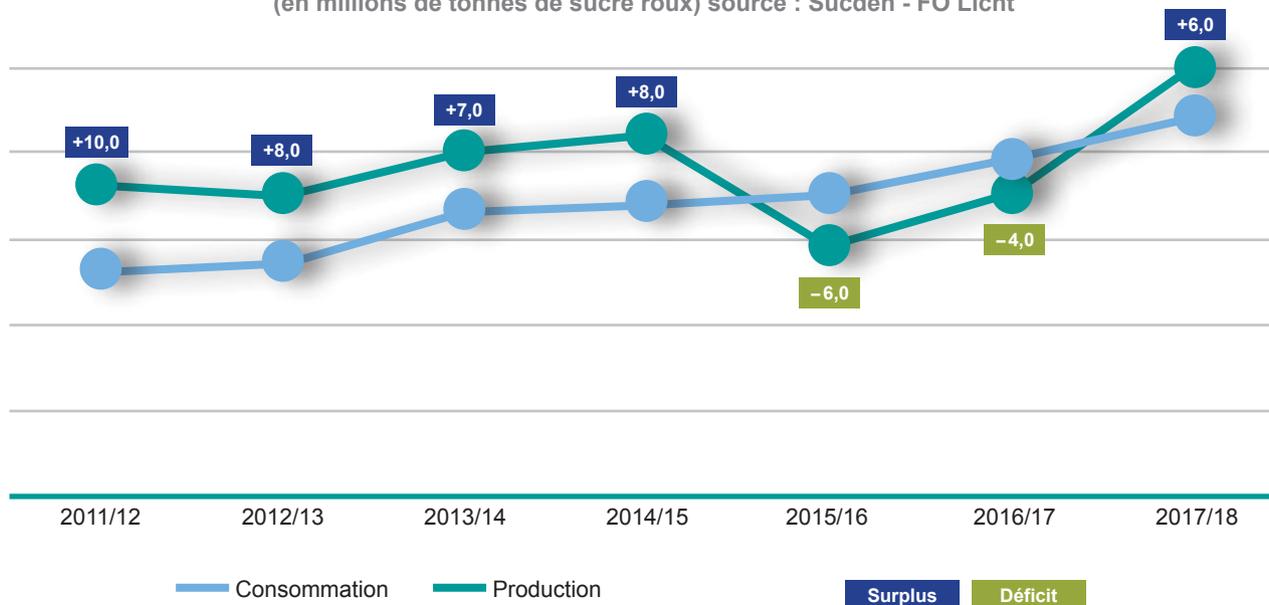
II. Marché mondial du sucre

(revue de l'exercice 2017/2018 et prévisions pour 2018/2019)

Selon les estimations de F.O. Licht, la production mondiale de la campagne 2017/2018 aurait atteint approximativement 190 millions de tonnes pour une

consommation estimée à 184 millions de tonnes, soit un excédent estimé à 6 millions de tonnes.

Production et consommation mondiales
(en millions de tonnes de sucre roux) source : Sucden - FO Licht



Selon les premières prévisions de F.O. Licht, cette tendance devrait d'ailleurs se prolonger pour la campagne 2018/2019 au cours de laquelle le marché mondial du sucre devrait donc rester excédentaire.

Par ailleurs, il est important de noter que les conditions climatiques particulièrement favorables tout au long de la campagne 2017/2018 ont également contribué à l'augmentation de la production sucrière mondiale, avec des récoltes exceptionnelles, notamment au Brésil, en Thaïlande, en Inde et enfin dans l'Union Européenne, où les superficies emblavées ont augmenté de 18% par rapport à 2016/2017.

La croissance de la production sucrière mondiale, devenue excédentaire par rapport à la consommation, a entraîné la chute des prix du sucre. Cette baisse s'est principalement illustrée sur le marché européen, avec comme conséquences une forte corrélation au marché mondial et l'obligation de devoir composer avec de nouveaux éléments tels que la forte volatilité entre l'offre et la demande, la concurrence accrue sur les marchés européen et mondial, l'évolution de la consommation, l'impact des fonds spéculatifs, l'importance du taux de change real/dollar, ou encore l'évolution du prix du pétrole, donc de l'éthanol.

Evolution des cours mondiaux du sucre roux (en USD cents / livre) source : QSL



III. Activités industrielles du groupe

Bundaberg Sugar Group (Australie) et ses filiales

filiales consolidées / filiales non consolidées

Holding détenant les activités du groupe en Australie, cette filiale est détenue à 100% par Finasucre et est consolidée dans le groupe Finasucre, avec la plupart de ses filiales (à l'exception de Bundysort et Bunderim Ginger).

Sur le plan macro-économique, après plusieurs exercices durant lesquels l'Australie a connu des difficultés liées notamment au ralentissement de son industrie extractive à destination de la Chine, le pays est entré dans une phase de croissance en ligne avec ce qui se produit au niveau mondial. Le PIB devrait augmenter et atteindre 3% pour l'année 2018/2019. Plus intéressant pour le pays, la croissance attendue viendrait d'une consommation plus importante des

ménages ainsi que des investissements dans les industries non-minières, qui a pendant de longues années été un baromètre de la santé économique du pays.

L'Australie est en plein emploi (5,75% de taux de chômage) depuis plusieurs exercices et les prévisions restent encourageantes au vu des perspectives de croissance économique. L'inflation est de l'ordre de 2% et devrait rester à ce niveau, même si cela nécessitera peut-être une intervention de la Banque Centrale Australienne qui envisage une augmentation de ses taux directeurs à court/moyen terme. Sur l'exercice sous revue, le taux est resté stable à 1,5%, ce qui, suite aux augmentations

Patates douces (Australie)



successives de taux réalisées par la FED américaine, est désormais en-dessous de celui des Etats-Unis (1,75%).

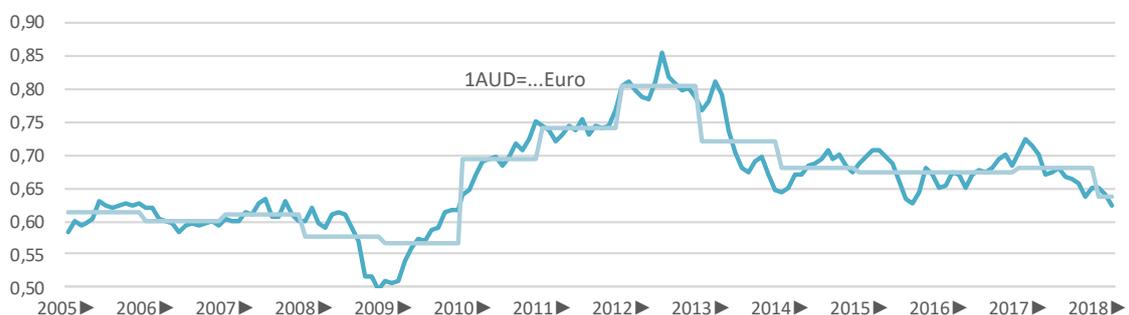
Sur les derniers mois, le dollar australien est resté assez stable par rapport au dollar américain mais s'est déprécié par rapport à l'Euro, ce qui a évidemment une incidence bilantaire sur les comptes consolidés de Finasucre.

Malgré un exercice budgétaire 2017/2018 à nouveau en déficit, le gouvernement libéral-national s'attend à un retour à l'équilibre dès l'exercice 2018/2019 et pour les quelques années à venir. Cette situation devrait donc bénéficier au dollar australien, mais également mettre la pression sur les coûts de notre activité au sein de Bundaberg Sugar.



Ananas (Australie)

Evolution du Dollar australien versus USD et versus Euro taux moyens mensuels et annuels



Campagne 2017

Sur le plan agronomique, la campagne 2017 n'a pas été exceptionnelle. Les conditions climatologiques expliquent notamment cette campagne morose : une période de croissance marquée par un manque hydrique prononcé (notamment sur les mois d'été janvier/février) et des pluies assez inhabituelles dès le début du mois d'octobre.

Par conséquent, l'usine de Millaquin a broyé 949.000 tonnes en 179 jours, contre 1.010.000 tonnes en 155 jours l'année dernière, et a atteint un coefficient d'extraction extrêmement décevant de 0,9883 contre 1,011 pour les deux années précédentes. Autre motif de déception, le taux d'arrêt de l'usine lié à des pannes a été de 12,1% contre 8,6% la campagne précédente, et loin de l'objectif de 6% fixé d'ici à 2020. Etant donné les mauvaises performances de l'usine pour la campagne 2017 et la faible quantité prévue de canne à broyer sur la campagne de 2018, il a été décidé de faire fonctionner l'usine de Millaquin sur un rythme de 6 jours par semaine, ce qui permettra de réduire le risque de pannes.

L'usine de Bingera a, quant à elle, broyé 708.000 tonnes en 153 jours calendaires, mais en ayant travaillé 5 jours par semaine pendant les 4 premières semaines de la campagne, avant de passer à son rythme classique de 6 jours. Comme pour Millaquin, les pluies de début octobre ont eu une incidence négative sur le bon déroulement de la campagne, et le coefficient d'extraction s'en est ressenti. Il s'est élevé à 1,005 contre 1,013 l'année précédente. En revanche, le taux de panne n'a été que de 3,3% contre 4,5% l'année précédente, ce qui est un excellent résultat. Les nouveaux investissements consentis à l'usine, notamment au niveau de l'évaporation, devraient permettre de travailler plus rapidement et avec une vapeur plus stable que par le passé. Néanmoins, compte tenu de la faible quantité de canne à broyer prévue sur la campagne de 2018, il n'est pas prévu de commencer celle-ci avant début juillet.

Sur le plan réglementaire, l'année sous revue, contrairement aux années précédentes, n'a pas connu de changements majeurs dans le cadre législatif dans lequel évolue la société.

Sur le plan commercial, malgré des bons résultats

Résultats de la campagne 2017 de Bundaberg Sugar

Campagnes

(en '000 de tonnes)

	2017	2016
Cannes traitées	1.657	1.825
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar	568	673
Production sucre roux	236	257
Production sucre raffiné	105	107

Noix de macadamia (Australie)



obtenus au niveau des fermes et des usines, l'activité commerciale sucre a continué à souffrir de l'excédent de capacité en Australie, et plus généralement du surplus de sucre au niveau mondial. Les marges sont restées sous pression et au vu des évolutions sur le marché mondial, nous n'anticipons pas d'amélioration de la situation sur l'exercice prochain. Conscients de la fragilité de la filière traditionnelle de la canne dans la région, comme en atteste la multiplication des autres cultures (plus rentables) réalisées par les fermiers de la région, nous poursuivons notre analyse de diversification de nos activités locales. Nous devrions notamment broyer pour la première fois de la canne biologique lors de la campagne 2018. Par ailleurs, les noix de macadamia continuent à être en forte demande au niveau mondial, et cela s'est traduit par des prix très attrayants. A priori, nous n'anticipons pas de correction des prix dans un avenir proche, malgré l'engouement récent de beaucoup de planteurs pour cette culture.

Bundaberg Walkers a réussi une performance exceptionnelle dans un secteur très compliqué, notamment grâce à des projets prévus de longue date en Indonésie et surtout en Thaïlande. Ces deux pays se sont lancés dans un programme d'expansion de leur industrie cannière qui devrait, malgré le contexte économique, permettre à Bundaberg Walkers de poursuivre ses bons résultats sur l'année à venir.

L'activité de développement immobilier est restée particulièrement morose sur l'exercice écoulé, malgré le permis de bâtir obtenu pour le terrain de Moore

Park. Les conditions du marché de l'immobilier dans la région de Bundaberg n'étant actuellement pas favorables, il a été décidé de reporter le développement du projet. Nous ne nous attendons pas à de réels progrès dans cette activité au cours de l'exercice prochain.

Sur le plan financier, les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2018 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière.

Le chiffre d'affaires est en baisse suite à la diminution des volumes de sucre roux et du prix de vente moyen. Cette baisse a été partiellement compensée par une augmentation du volume de vente de mélasse.

Notons aussi la contribution de l'activité « macadamia », qui génère un flux de trésorerie positif, même si les volumes et le prix moyen ont diminué par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA s'élève à AUD 18,5 millions, en diminution par rapport à l'année dernière.

Bundaberg a employé 355 personnes et 86 travailleurs saisonniers pour la campagne. Une légère augmentation des charges salariales est à noter et peut être mise en relation avec l'augmentation de l'activité de Bundaberg Walkers.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 0,9 million, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Le résultat financier lié aux instruments financiers est quant à lui en nette amélioration par rapport au dernier exercice.

en '000 AUD

	2017/2018	2016/2017
Chiffre d'affaires	233.128	242.510
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	18.533	23.102
Amortissements	(8.602)	(8.339)
Résultat d'exploitation non récurrents	(233)	(362)
Résultat avant éléments financiers (EBIT)	9.698	14.402
Résultats financiers courants	(982)	(1.415)
Résultats sur instruments financiers de couverture	7.032	2.099
Résultats financiers non récurrents	-	-
Résultats avant éléments exceptionnels	15.748	15.086
Impôts	(4.645)	(5.166)
Résultat net	11.103	9.920

*ne tient pas compte des éléments non récurrents



Alldra (Pays-Bas)

Iscal Sugar S.A. (Belgique) et ses filiales filiales consolidées

Second producteur sucrier en Belgique, Iscal Sugar est détenue à 87,6% par Finasucre et est consolidée, avec ses filiales aux Pays-Bas, dans le groupe Finasucre.

Sur le plan agronomique, Iscal Sugar a débuté les réceptions de betteraves le 13 septembre 2017 pour les clôturer le 14 janvier 2018. Comme l'ensemble des acteurs du marché en Europe, Iscal Sugar a décidé d'augmenter la surface des emblavements pour la campagne 2017/2018 (+10 %). Cette augmentation de la superficie emblavée, en combi-

naison avec les conditions climatiques favorables du printemps 2017, ont permis d'atteindre une production de sucre blanc de 237 KT (+ 24,5 % par rapport au quota que détenait Iscal Sugar, à savoir 190 KT). Par ailleurs, la campagne 2017/2018 a été caractérisée par un bon rendement racinaire des betteraves de 88,8 tonnes par hectare, comparé aux 69,5 tonnes par hectare de la campagne 2016/2017.

Au 31 mars 2018, Iscal Sugar employait 215 personnes de manière permanente.

Chiffres-clés des deux dernières campagnes

	2017/2018	2016/2017
Nombre de planteurs	2.664	2.749
Superficie (Ha)	16.428	14.922
Rendement (T/Ha)	88,8	69,5
Production de sucre (T en blanc)	237.287	173.256
Nombre de jours de campagne	125	104

Sur le plan énergétique, il faut noter que près de 11,5% de l'énergie consommée par la sucrerie pour la campagne 2017/2018 est d'origine verte, alors que la moyenne européenne est plutôt de l'ordre de 5%.

Sur le plan commercial, la fin des quotas européens et l'accroissement de la production de sucre au niveau européen ont eu pour conséquence la diminution des prix du sucre et la concurrence commerciale accrue à tous les niveaux. Comme

prévu, le différentiel entre le prix intérieur (prix européen) et le prix à l'exportation (prix mondial NY11 et/ou Londres5) s'est fortement réduit, le marché mondial étant devenu la référence en Europe.

Les filiales néerlandaises d'Iscale Sugar, Iscale Sugar B.V. et Alldra B.V., clôturent avec des résultats nets négatifs. Iscale Sugar B.V., spécialisée dans l'activité retail, subit en effet une pression toujours plus forte sur les prix et ce dans un marché de plus en plus concurrentiel, tandis qu'Alldra B.V., spécialisée dans la production et la vente de produits sucrés décoratifs, a connu une relance commerciale plus lente qu'escomptée suite

à la destruction de son usine par un incendie en 2016. D'importants efforts commerciaux sont faits afin d'améliorer la commercialisation des différents produits et de continuer à augmenter les volumes.

Sur le plan financier, Iscale Sugar réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 141,8 millions, en diminution de € 18,6 millions par rapport à l'exercice précédent. Le cash-flow d'exploitation est de € 22,6 millions (- € 5,6 millions par rapport à 2016/2017, suite à la détérioration des prix du sucre européen). Le bénéfice net consolidé d'Iscale est de € 10,8 millions, comparé à € 15,2 millions pour l'exercice précédent. Un dividende brut de € 6,5 millions sera distribué pour l'exercice 2017/2018.

Compagnie Sucrière S.A. (République Démocratique du Congo)

filiale non consolidée



Producteur sucrier en République Démocratique du Congo, cette filiale est détenue à 60% par Finasucre mais n'est pas consolidée dans le groupe Finasucre.

Sur le plan macro-économique, la République Démocratique du Congo a souffert en 2017, principalement à cause des spéculations politiques liées au report des échéances électorales et de la

prolifération des taxes. Une dépréciation importante du franc congolais par rapport au dollar et à l'euro a également été enregistrée. Le dollar est passé de 1.300 FC en janvier 2017 à 1.633 FC en décembre 2017 (cours libre de la BCDC). Cet état de choses a grandement contribué à un taux d'inflation en décembre 2017 de 12,43 % (comparé à 8,96 % en 2016) (Indice des prix de consommation à Kinshasa – décembre 2017). Notre filiale évolue donc toujours

dans un climat d'affaires pénible et continue à pâtir d'une grande insécurité juridique, administrative, fiscale et parafiscale.

Sur le plan agronomique, la campagne 2017 s'est bien déroulée, avec une production de 87.960 tonnes de sucre (84.122 tonnes en 2016), ce qui constitue un record jamais atteint pour notre filiale. Par contre, les ventes de sucre ont diminué de 31%, soit 69.378 tonnes de sucre vendues en 2017, comparées aux 101.218 tonnes vendues en 2016. Cette diminution s'explique par le ralentissement global de l'économie congolaise et par la concurrence du sucre importé officiellement, et surtout officieusement, en particulier via l'Angola.

La production d'alcool a atteint les 6.489.448 litres, ce qui est légèrement en diminution par rapport aux 6.891.928 litres de l'année précédente. Toutefois, les ventes ont fortement augmenté en 2017, avec une moyenne mensuelle de 681.000 litres vendus, contre une moyenne mensuelle de 300.000 litres

vendus en 2016. Cette augmentation des ventes est la conséquence d'une nouvelle politique commerciale basée sur la prospection de nouveaux clients et un meilleur suivi de nos relations avec les clients existants.

Le développement du Kwilu Rhum continue positivement, avec une année 2017 record au niveau des ventes avec 26.440 bouteilles vendues en 2017, comparées aux 10.000 bouteilles vendues en 2016.

Au 31 décembre 2017, la Compagnie comptait 1.649 employés permanents (en réduction de 2,9% par rapport à 2016), auxquels se sont joints 761 travailleurs saisonniers (en diminution de 7,4%) pour réaliser la campagne.

Sur le plan financier, notre filiale a clôturé l'exercice 2017 en bénéfice de CDF 3,7 milliards (comparé à un bénéfice de CDF 6,8 milliards en 2016). Un dividende de USD 2,0 millions a été décrété.

Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo)

filiale non consolidée



Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)

Briqueterie utilisant l'argile présente sur le site de la Compagnie Sucrière, cette filiale est détenue à 66% par Finasucre et à 34% par la Compagnie Sucrière, mais n'est pas consolidée dans le groupe Finasucre.

Le procédé industriel de fabrication utilisé par notre filiale est unique et emploie comme combustible

écologique la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre. Elle offre une gamme simple de matériaux en terre cuite, accessibles et de qualité, pour le développement de l'habitat en République Démocratique du Congo.

Après quelques années nécessaires au développement du procédé de fabrication, la société a réelle-



①



②



③



④



⑤

- ① Hôpital
- ② Toilette sèche
- ③ Puits
- ④ Ecole
- ⑤ Site de valorisation des ordures ménagères bio-dégradables et des déchets des latrines

ment démarré ses activités commerciales au début de l'année 2017, avec pour objectif un accroissement substantiel des ventes en 2018.

Au 31 décembre 2017, Kwilu Briques comptait 110 employés permanents.

Galactic S.A. (Belgique) et ses filiales

filiale consolidée / mise en équivalence

Fournisseur majeur de solutions naturelles, cette filiale est détenue à 55% par Finasucre et est consolidée, avec ses filiales aux USA et en Belgique, dans le groupe Finasucre. Notons que cette année, nos filiales en Chine et au Japon ont été mises en équivalence suite à l'obligation de fermeture du site industriel chinois avant la fin de l'année 2018, leurs activités n'étant plus considérées comme étant « en continuité ».

Galactic a connu une amélioration de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un prix de vente moyen supérieur et d'une croissance des volumes. Notons aussi que le mix produit s'est enrichi durant l'année. Toutefois, le cash-flow d'exploitation de Galactic régresse par rapport à l'an dernier et l'exercice se clôture avec une perte de € 0,9 million (comparé à un bénéfice de € 2,1 millions l'année dernière). Cette régression s'explique principalement par

Sur le plan financier, notre filiale a clôturé l'exercice 2017 en perte de CDF 4,8 milliards (comparée à une perte de CDF 1,7 milliard en 2016). Cette perte résulte essentiellement de la dévaluation du franc congolais par rapport au dollar du fait des dettes en devises.

l'augmentation des coûts d'approvisionnement, notamment une forte hausse du coût du sucre, qui affecte sérieusement la marge brute et l'évolution défavorable du taux de change Euro/USD.

La filiale chinoise de Galactic clôture l'exercice avec un résultat net en diminution par rapport à l'année dernière, en raison notamment des frais financiers plus élevés (écarts de change) et d'une régularisation d'impôts sur exercices antérieurs.

La filiale américaine de Galactic clôture l'exercice avec un résultat net en diminution par rapport à l'année dernière, en raison notamment d'une perte exceptionnelle comptabilisée suite à une fraude externe.

La filiale belge de Galactic, Futerro, continue le développement et l'amélioration des technologies relatives au PLA.



IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels

S.G.D. sas (France) – participation consolidée

Le seul actif de S.G.D. est une participation de 24,13% dans la société française Naturex, cotée à la bourse de Paris, dont elle est l'actionnaire de référence. La participation dans Naturex n'est pas consolidée dans les comptes de S.G.D., mais elle est mise en équivalence directement chez Finasucre.

Sur le plan financier, S.G.D. clôture l'exercice au 31 mars 2018 avec une perte de € 391.743 car elle n'a pas bénéficié de distribution de dividende de Naturex lors de l'exercice.

Naturex S.A. (France)

participation mise en équivalence

Créée en 1992, Naturex est aujourd'hui le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Le Groupe, organisé autour de trois marchés stratégiques – Aliments & Boissons, Nutrition & Santé et Soins Personnels - produit et commercialise des ingrédients naturels pour les industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Naturex, dont le siège social est basé à Avignon, emploie plus de 1.700 personnes et dispose de 8 bureaux de sourcing à travers le monde et de 15 usines performantes en Europe, au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili, en Inde et en Australie. Naturex bénéficie en outre d'une présence mondiale à travers un réseau commercial dédié dans plus de 25 pays.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par Naturex sur l'exercice 2017 s'élève à € 405 millions et est relativement stable par rapport au chiffre d'affaires consolidé réalisé sur l'exercice 2016 (croissance de 0,1%). En voici la répartition :



Répartition géographique		Répartition par activité	
Europe / Afrique / Moyen-Orient	35%	My Natural Food	53%
Amériques	50%	My Natural Care	33%
Asie / Océanie	15%	Autres activités	14%

La marge brute sur produits vendus s'élève à € 113,2 millions contre € 112,6 millions en 2016. Le taux de marge brute sur produits vendus s'améliore, pour atteindre 28%, légèrement supérieurs aux 27,8% de l'année précédente.

L'EBITDA opérationnel courant s'élève à € 64,0 millions contre € 61,4 millions en 2016, avec une marge d'EBITDA opérationnel courant à 15,8% du chiffre d'affaires contre 15,2% en 2016.

Le résultat opérationnel s'élève à € 23,3 millions contre € 26,7 millions l'an dernier. Le résultat net est un gain de € 11,8 millions contre € 17,9 millions en 2016.

Au niveau du groupe Finasucre, le résultat de Naturex est mis en équivalence et contribue à hauteur de € 3,1 millions dans le résultat consolidé.

V. Participations dans le secteur immobilier

Devolder S.A. (Belgique) - filiale consolidée

L'immeuble a connu une légère augmentation du taux d'occupation sur l'ensemble et applique des taux de loyers conformes au marché.

Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de

€ 78.860 et un bénéfice à affecter de € 26.158.

Descriptif : Immeuble de rapport situé rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant 2 rez-de-chaussée commerciaux et 5 appartements meublés.

JV Kin S.A. (Luxembourg) et ses filiales - filiales non consolidées

Cette filiale, détenue en association à 50/50 avec Unibra, a clôturé son exercice avec une perte de € 0,8 million.

Descriptif : holding détenant des filiales en République Démocratique du Congo :

- Socagrim SARLU donne en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière (taux d'occupation de 100%, comme en 2016) ;

- Ebale Résidence SARLU détient un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve (taux d'occupation de 100% par rapport à 90% en 2016) ;
- Cores SARLU a été liquidée à la date du 2 janvier 2018 ;
- Ebeya SARLU a été cédée à la date du 20 avril 2017.

Ebale (République Démocratique du Congo)



SC (société civile) et SCA (société civile anonyme) des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)

participations non consolidées

Finasucre détient à ce jour 19,84% de la SC, laquelle détient 75% de la SCA aux côtés de Finasucre (25%). La SCA possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

La SC clôture l'exercice au 31 décembre 2017 par un bénéfice de € 0,3 million (identique à celui de 2016).

La SCA clôture l'exercice au 31 décembre 2017 avec un bénéfice de € 1,3 million (comparé à un bénéfice de € 1,0 million en 2016).

Descriptif : Construite en 1847, la galerie classée est idéalement située au cœur de Bruxelles et comprend environ 40.000 m² de magasins, bureaux, appartements et espaces culturels

Chiffres-clés de la SCA ('000 €)

	31/12/17	31/12/16
Revenus locatifs	5.340	4.796
EBITDA	3.455	3.172



Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)

Compagnie Het Zoute S.A. (Belgique) – participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de fermettes d'habitation louées et de terrains. La Compagnie a également investi à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas), une petite station balnéaire située aux portes de Knokke.

La société a l'ambition de devenir un acteur de référence dans la promotion immobilière résidentielle au Benelux et en France.

Finasucre détient 3,7% de la compagnie Het Zoute S.A., qui clôture l'exercice avec un bénéfice de € 5,6 millions (comparé à un bénéfice de 4,1 millions en 2016).

Chiffres-clés consolidés ('000 €)

	31/12/17	31/12/16
Revenus	25.150	22.889
Résultat net (part du groupe)	5.620	4.110



Compagnie Het Zoute (Belgique)

VI. Autres participations

BeCapital Private Equity (Sicar) (Luxembourg)

La société a été liquidée avec une moins-value pour Finasucre de € 602.284, sachant qu'une réduction de valeur avait déjà été enregistrée par le passé.





Situation financière



Brocolini (Australie)

Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2018

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en AUD et traduites en Euros dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	au 31-03-2018	au 31-03-2017	moyen 12 mois		Taux des devises	au 31-03-2018	au 31-03-2017	moyen 12 mois	
			1-04-2017	1-04-2016				1-04-2017	1-04-2016
			31-03-2018	31-03-2017				31-03-2018	31-03-2017
1 AUD = Euro	0,6236	0,7152	0,6611	0,6861	1 AUD = USD	0,7683	0,7646	0,7738	0,7529
	- 12,8%					+ 0,5%			+ 2,8%

Au 31 mars 2018, l'AUD s'est fortement déprécié par rapport à l'Euro, alors qu'il s'est faiblement apprécié par rapport à l'USD. L'USD est la monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en Euros de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis douze ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une dépréciation de 12,8% (après + 5,9% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'Euro, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en Euros au cours de clôture, produit la quasi-totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion diminue de € 37,1 millions par rapport à l'an dernier (- € 5,2 millions en 2018 contre € 31,9 millions en 2017).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Immobilisations incorporelles (- € 1,4 million) : ce sont essentiellement des frais de recherches et développement chez Futerro.

Ecart de consolidation : cette rubrique correspond au goodwill provenant de l'achat d'Alldra réalisé par le groupe Iscal (amorti en cinq années).

Immobilisations corporelles (- € 37,2 millions) : cette diminution provient avant tout de l'effet de change sur les actifs australiens et des amortissements de l'année.

Immobilisations financières (+ € 4,8 millions) : cette variation provient : (i) de l'augmentation des entreprises mises en équivalence (+ € 12,6 millions), représentant la quote-part des fonds propres, du résultat et des réévaluations de Naturex et de B&G. En dehors de la mise en équivalence de B&G cette année suite à la discontinuité de l'activité, les acquisitions de titres Naturex par S.G.D. et Finasucre durant l'exercice expliquent en majeure partie l'augmentation. Notons que les écarts de consolidation (positifs et négatifs) de l'intégration globale de S.G.D. et de la mise en équivalence de Naturex ont été totalement affectés à la participation dans Naturex ;

(ii) de la diminution des participations dans les autres entreprises (- € 7,8 millions), expliquée principalement chez Finasucre par la finalisation de la vente des titres Aedifica et le remboursement d'une partie du capital de JV Kin.

Stocks et commandes en cours d'exécution (- € 2,8 millions) : la diminution est essentiellement attribuée à la mise en équivalence de B&G dans le groupe Galactic (- € 6,5 millions) contrebalancée par une augmentation des stocks chez Iscal (+ € 4,1 millions).

Créances à un an au plus (- € 15,9 millions) : cette variation est expliquée chez Iscal par la diminution des créances commerciales résultant du timing de facturation (- € 11,1 millions). Notre filiale australienne voit ses autres créances diminuer suite à l'évolution du taux de change (- € 3,8 millions). Ce poste diminue aussi au niveau du groupe Galactic avec le changement de méthode de consolidation de B&G (- € 1,3 million).

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (- € 10,7 millions) : la diminution de trésorerie de Bundaberg (- € 10,7 millions) suite à l'évolution du taux de change et aux investissements consentis cette année explique en grande partie cette baisse nette de la trésorerie du groupe. L'augmentation de trésorerie chez Iscal est, quant à elle, contrebalancée par l'impact de la mise en équi-

valence de B&G et la variation de trésorerie chez Finasucre.

Plus-values de réévaluation (- € 8,8 millions) : cet écart négatif est exclusivement expliqué par la dépréciation du dollar australien par rapport à l'Euro, décrite ci-avant.

Réserves (+ € 3,4 millions) : la majeure partie de cette variation provient de l'accroissement des réserves (part du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Ecarts de conversion (- € 37,1 millions) : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.

Provisions pour risques et charges et impôts différés (- € 3,0 millions) : il n'y a pas d'écart significatif dans les provisions pour risques et charges. La variation est principalement liée à l'effet fiscal différé du traitement des cannes et des arbres sur pied (noix de macadamia) chez Bundaberg.

Dettes à plus d'un an (- € 17,5 millions) : l'évolution est principalement expliquée par le reclassement à court terme de la dette long terme de Bundaberg (- € 25,0 millions), contrebalancé par l'augmentation chez S.G.D. (+ € 6,0 millions) et chez Galactic (+ € 1,5 million).

Dettes à un an au plus (+ € 11,5 millions) : les dettes financières augmentent globalement de € 9,4 millions, surtout chez Bundaberg où la dette long terme a été reclassée à court terme. L'endettement d'Iscale diminue quant à lui, suite au financement intra groupe mis en place.

Les dettes commerciales diminuent de € 7,7 millions (principalement - € 3,6 millions chez Bundaberg suite à l'évolution du cours de change, ainsi que - € 2,3 millions pour le groupe Galactic liés à la mise en équivalence de B&G). Les acomptes reçus sur commande enregistrés chez Bundaberg Walkers croissent de € 2,6 millions, en raison de l'augmentation des commandes en cours. Notons enfin la hausse chez Finasucre des autres dettes de € 8,6 millions suite à l'absence de dividende intercalaire au cours de cette année.

RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €

	2017/2018	2016/2017
Chiffre d'affaires	349.984	406.985
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	35.060	51.945
Amortissements ordinaires	(17.582)	(20.992)
Résultat d'exploitation non récurrents	(1.036)	12.781
Résultat avant éléments financiers (EBIT)	16.441	43.735
Résultats financiers récurrents	4.823	19.142
Résultats financiers non récurrents	635	(102)
Amortissement des goodwill de consolidation	(458)	(458)
Résultats avant impôts	21.441	62.317
Impôts	(8.851)	(19.921)
Résultat net	12.590	42.395
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(167)	4.448
Résultat net des entreprises consolidées	12.423	46.843

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

La dépréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'Euro (- 3,6%) a une influence sur les écarts constatés du compte de résultats, mais les niveaux d'activité des entreprises consolidées expliquent particulièrement les écarts constatés.

Ventes et prestations (- € 51,1 millions) : cette diminution (hors éléments non récurrents) s'explique principalement comme suit :

- chez Iscal (- € 10,2 millions) : diminution du prix de vente moyen combinée à l'absence de travail à façon
- chez Bundaberg (- € 13,3 millions) : diminution du volume et des prix moyen du sucre roux
- chez Galactic (- € 28,3 millions) : mise en équivalence de B&G cette année
- chez Finasucre (+ € 0,6 million) : ventes à la Compagnie Sucrière en augmentation

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements et éléments non récurrents) dans les filiales consolidées diminue de € 34,2 millions. Le coût des approvisionnements est en diminution de € 23,4 millions (variations des stocks chez Bundaberg

Walkers suite à l'augmentation des travaux en cours et mise en équivalence de B&G), les services et bien divers diminuent de € 13,0 millions (pas de prestations de tiers chez Iscal et changement de méthode de consolidation de B&G chez Galactic). Le coût du personnel a diminué de € 1,8 million (lié aussi au changement de méthode de consolidation de B&G). La diminution de € 2,5 millions des autres charges d'exploitation est, quant à elle, principalement expliquée par l'absence de cotisation à la production chez Iscal suite à la fin des quotas. Notons enfin l'augmentation des réductions de valeurs de € 5,7 millions directement liée au traitement des cannes et des arbres sur pied (noix de macadamia) chez Bundaberg.

Cash-flow d'exploitation (EBITDA) (- € 16,9 millions) : les EBITDA (hors éléments non récurrents) d'Iscale Sugar, de Bundaberg et de Galactic diminuent respectivement de € 5,0 millions, € 7,0 millions et € 5,8 millions, tandis que celui de Finasucre (activité commerciale) est en augmentation de € 0,8 million.

Résultats d'exploitation non récurrents (- € 13,8 millions) : faibles résultats non récurrents comparés à l'année dernière où le solde des licences concédées à Total par Futerro avait été pris en résultat.

Résultats avant éléments financiers (EBIT) (- € 27,3 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA et les résultats d'exploitations non récurrents, car les amortissements ordinaires varient normalement.

Résultats financiers récurrents et non récurrents (- € 13,6 millions) : l'écart s'explique principalement par la plus-value qui avait été réalisée l'exercice précédent chez Finasucre suite à la vente des titres Aedifica.

Amortissement des goodwill de consolidation : cela correspond à l'amortissement du goodwill relatif à l'achat d'Alldra par le groupe Iscal.

Impôts (- € 11,1 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. L'impôt total est en revanche légèrement supérieur, en raison d'impôts différés chez Bundaberg, augmentant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du groupe.



Bundaberg Walkers Engineering (Australie)

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2018

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre qui figurent dans les ANNEXES B du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles (+ € 0,2 million) : composées principalement des bureaux de Finasucre à Bruxelles.

Immobilisations financières (+ € 2,5 millions) : cette augmentation provient principalement de l'achat de titres Naturex et de la participation à l'augmentation de capital de Galactic. Notons aussi (i) la finalisation de la vente de la participation dans Aedifica, (ii) le remboursement d'une partie du capital de JV Kin et (iii) la liquidation de BeCapital.

Actifs circulants

Créance à plus d'un an : il s'agit de la créance sur l'Etat congolais détenue depuis 1980, suite aux accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière. Une partie de celle-ci a été récupérée en cours d'année.

Créances à un an au plus (+ € 10,8 millions) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management dans les filiales. L'augmentation des autres créances reflète principalement notre avance à court terme renouvelable faite à Iscal Sugar.

Betteraves (Belgique)

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 1,9 million) : essentiellement les mouvements et les revenus des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et aux charges du personnel.

Comptes de régularisation : composé surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation – Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves immunisées qui augmentent de € 0,7 million, suite aux investissements tax shelter et les réserves disponibles, qui augmentent de € 1,3 million selon transfert et affectation du résultat.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Provisions pour risques et charges

Relatives à la créance sur l'Etat congolais.

Dettes

Dettes à un an au plus (+ € 8,1 millions) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée. La variation est principalement expliquée par l'augmentation des autres dettes suite à l'absence de dividende intercalaire au cours de cette année.



RESULTATS

Ventes et prestations (€ 9,1 millions) : l'augmentation par rapport à l'exercice précédent provient des facturations de l'activité commerciale et de l'assistance au management.

Coûts des ventes et des prestations (€ 8,1 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées ; de même pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (€ 1,0 million) : l'activité commerciale est à l'origine de ce gain. Notons cette année une reprise de réduction de valeur suite à la diminution de la créance sur l'Etat congolais.

Produits financiers récurrents (€ 14,6 millions) : il s'agit principalement des dividendes d'Iscale Sugar et de la Compagnie Sucrière, ainsi que de la plus-value réalisée sur la vente des titres Aedifica.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs aux autres immobilisations finan-

cières, les plus-values sur obligations et les gains de change.

Charges financières récurrentes (€ 0,4 million) : elles se composent principalement des pertes de change.

Le résultat financier non récurrent est lié à la liquidation de BeCapital.

Impôts sur le résultat (€ 1,8 million) : Finasucré a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.), utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable et l'investissement Tax Shelter. C'est la raison pour laquelle le taux effectif d'impôt est moins élevé.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucré n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.



Noix de macadamia (Australie)

Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à € 12.644.539, auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 23.663.388, pour former,

après prélèvement sur les réserves de € 7.200.000, un bénéfice répartisable de € 43.507.927, que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 10.857.143
Affectation aux autres réserves	€ 8.500.000
Résultat reporté à nouveau	€ 24.150.784

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier, sera de € 95 par titre.

Le dividende sera payable à partir du 27 juillet 2018.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2018.

Les mandats d'administrateur de Madame Florence Lippens et du Baron De Keuleneer viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale.

Le Baron de Keuleneer ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Le Conseil d'administration le remercie très vivement pour ses avis expérimentés durant les neuf années de collaboration au sein du Conseil et du Comité d'audit.

Le Conseil propose à la prochaine Assemblée Générale la réélection de Madame Florence Lippens pour un mandat d'un an prenant fin immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels 2019.

Le Conseil propose à la prochaine Assemblée Générale la nomination du Comte Thierry le Grelle et de Monsieur John-Eric Bertrand pour un mandat d'administrateur de deux ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020. Enfin, le mandat du commissaire vient à échéance à l'issue de l'Assemblée. Le conseil propose de renouveler le mandat du commissaire pour une nouvelle période de trois ans qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021.



Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme.
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible.
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et Euro/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts.
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations, ...).
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Confronté dans le passé à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un proces

sus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets. Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays. Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration signale que Finasucre a signé un accord après la clôture de l'exercice pour céder ses participations directes et indirectes dans Naturex S.A., société cotée à la bourse de Paris, à la société Givaudan pour un prix de € 135 par action.
- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
26 juin 2018



Annexes A



Cannes (Australie)

Comptes consolidés de Finasucre au 31 mars 2018

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2018

en '000 €

ACTIF	31-03-2018	31-03-2017
Frais d'établissements		
Actifs immobilisés	504.217	538.463
I. Immobilisations incorporelles	4.002	5.374
II. Ecarts de consolidation (positifs)	1.375	1.833
III. Immobilisations corporelles	320.490	357.683
A. Terrains et constructions	214.617	242.319
B. Installations, machines, outillage	89.767	100.142
C. Mobilier et matériel roulant	2.561	2.109
D. Location-financement et droits similaires	2.767	2.290
E. Autres immobilisations corporelles	114	111
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	10.663	10.712
IV. Immobilisations financières	178.351	173.573
A. Entreprises liées		
1. Participations		
B. Entreprises mises en équivalence		
1. Participations	152.339	139.772
C. Autres immobilisations financières		
1. Participations, actions et parts	25.675	33.535
2. Créances et cautionnements en numéraires	337	266
Actifs circulants	206.897	236.963
V. Créances à plus d'un an	1.045	1.402
B. Autres créances	1.045	1.402
C. Impôts différés		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	96.604	103.002
1. Approvisionnements	29.946	31.351
2. En-cours de fabrication	49.800	47.137
3. Produits finis	15.549	16.584
4. Marchandises	1.308	7.930
6. Acomptes versés		
B. Commandes en cours d'exécution	12.613	9.016
VII. Créances à un an au plus	59.474	75.377
A. Créances commerciales	53.991	67.968
B. Autres créances	5.482	7.409
VIII. Placements de trésorerie	9.905	13.376
B. Autres placements	9.905	13.376
IX. Valeurs disponibles	26.400	33.619
X. Comptes de régularisation	857	1.171
TOTAL ACTIF	711.114	775.426

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2018

en '000 €

PASSIF	31-03-2018	31-03-2017
Capitaux propres	496.023	538.689
I. Capital	1.786	1.786
A. Capital souscrit	1.786	1.786
III. Plus-values de réévaluation	60.874	69.669
IV. Réserves consolidées	438.005	434.569
V. Ecarts de consolidation (négatifs)	34	34
VI. Ecarts de conversion	(5.233)	31.878
VII. Subsidés en capital	559	752
VIII. Intérêts de tiers	31.776	41.730
Provisions, impôts différés et latences fiscales	33.108	36.124
IX. A. Provisions pour risques et charges	8.154	8.431
1. Pensions et obligations similaires		
3. Gros entretiens et réparations	1.060	1.154
4. Autres risques et charges	7.094	7.277
B. Impôts différés et latences fiscales	24.953	27.692
Dettes	150.208	158.884
X. Dettes à plus d'un an	37.791	55.288
A. Dettes financières		
1. Emprunts subordonnés	2.400	3.200
3. Dettes de location-financement et assimilées	1.202	1.433
4. Etablissements de crédit	25.718	41.901
5. Autres emprunts	1.058	1.338
D. Autres dettes	7.413	7.416
XI. Dettes à un an au plus	110.504	99.011
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	3.155	2.827
B. Dettes financières		
1. Etablissements de crédit	41.821	32.732
2. Autres emprunts	24	-
C. Dettes commerciales		
1. Fournisseurs	34.827	42.488
D. Acomptes reçus sur commandes	10.275	7.721
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	1.887	2.550
2. Rémunérations et charges sociales	5.855	6.227
F. Autres dettes	12.660	4.465
XII. Comptes de régularisation	1.912	4.585
TOTAL PASSIF	711.114	775.426

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2018

en '000 €

	31-03-2018	31-03-2017
I. Ventes et prestations	364.918	429.469
A. Chiffre d'affaires	349.984	406.985
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	7.118	(2.757)
C. Production immobilisée	393	89
D. Autres produits d'exploitation	7.102	11.404
E. Produits d'exploitation non récurrents	321	13.747
II. Coût des ventes et prestations	(348.476)	(385.734)
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	202.438	232.489
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(7.486)	(14.093)
B. Services et biens divers	71.119	84.136
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	53.539	55.293
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	17.582	20.992
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations, (reprises)]	5.675	3
F. Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	442	(406)
G. Autres charges d'exploitation	3.809	6.355
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		
I. Amortissements des écarts de consolidation	-	-
J. Charges d'exploitation non récurrentes	1.358	966
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	16.441	43.735
IV. Produits financiers	8.215	21.730
Produits financiers récurrents	7.577	21.682
A. Produits des immobilisations financières	1.413	579
B. Produits des actifs circulants	625	1.639
C. Autres produits financiers	5.539	19.464
Produits financiers non récurrents	638	48
V. Charges financières	(3.215)	(3.148)
Charges financières récurrentes	3.212	2.998
A. Charges des dettes	1.866	1.834
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	458	458
C. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]		
D. Autres charges financières	887	706
Charges financières non récurrentes	3	150
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	21.441	62.317

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2018 (suite)

en '000 €

	31-03-2018	31-03-2017
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	95	751
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(781)	(4.644)
XI. Impôts sur le résultat	(8.166)	(16.028)
A. Impôts	8.174	16.028
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(8)	
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	12.590	42.395
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	(167)	4.448
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)	12.423	46.843
A. Part des tiers	(1.592)	7.235
B. Part du groupe	14.014	39.608

I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

	Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	
b) Mutations de l'exercice	
- Amortissements	-
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-

II. Etat des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	12.293	4.731	-
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	89	23
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-	(205)	-
- Ecart de conversion	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	3.760	-
Au terme de l'exercice	12.293	8.375	23
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(7.075)	(4.575)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.456)	(85)	(3)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	(3.700)	-
- Variation de périmètre	-	205	-
- Ecart de conversion	-	-	-
Au terme de l'exercice	(8.531)	(8.155)	(3)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.762	220	20

III. Etat des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	171.260	293.039	9.030
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	2.546	8.640	1.731
- Cessions et désaffectations	(14)	(774)	(513)
- Transferts d'une rubrique à une autre	44	7.034	(340)
- Variation de périmètre	(23)	(5.496)	(609)
- Ecart de conversion	(17.072)	(15.000)	(566)
Au terme de l'exercice	156.742	287.443	8.734
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	99.338	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(12.434)	-	-
Au terme de l'exercice	86.904	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(28.279)	(201.283)	(6.922)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.896)	(12.993)	(569)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	1	529	434
- Transférés d'une rubrique à une autre	(3)	(112)	115
- Variation de périmètre	8	1.645	359
- Ecart de conversion	1.140	6.153	411
Au terme de l'exercice	(29.029)	(206.062)	(6.172)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	214.617	89.767	2.561

	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	2.959	547	10.712
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	783	15	8.511
- Cessions et désaffectations	-	8	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	381	-	(7.186)
- Variation de périmètre	-	-	(359)
- Ecart de conversion	(171)	-	(1.015)
Au terme de l'exercice	3.952	570	10.663
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(669)	(436)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(560)	(20)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	44	-	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(1.185)	(456)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.767	114	10.663

IV. Etat des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	139.772	39.897
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	5.210	(628)
- Transferts d'une rubrique à une autre	5.638	(7.731)
- Résultat de l'exercice	(167)	-
- Dividendes versés	-	-
- Variation de périmètre	10.046	-
- Cessions et retraits	-	-
- Ecart de conversion	(8.161)	(126)
- Divers		
Au terme de l'exercice	152.339	31.412
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(6.362)
Mutations de l'exercice :		
- Actées		-
- Reprises		625
- Annulées		-
- Ecart de conversion		-
- Transferts d'une rubrique à une autre		-
Au terme de l'exercice	-	(5.737)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	152.339	25.675
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		266
Mutations de l'exercice :		
- Additions		1
- Cessions et retraits		(9)
- Réductions de valeur actées		-
- Ecart de conversion		-
- Variation de périmètre		(21)
- Transférées d'une rubrique à une autre		100
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		337
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		-

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/17	CDF	57.612.939	3.672.922	60,00%
Buderim Ginger Ltd 50 Pioneer Road Yandina, Qld 4561 - Australie	30/06/17	AUD	41.862	(8.971)	2,66%
Bundysort Pty Ltd Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 - Australie	31/12/17	AUD	875	1	50,00%
SCA Galeries Royales Saint-Hubert 5 Galerie du Roi 1000 Bruxelles - Belgique	31/12/17	EUR	31.678	1.278	39,88%
SC Galeries Royales Saint-Hubert 5 Galerie du Roi 1000 Bruxelles - Belgique	31/12/17	EUR	26.316	306	19,84%
Compagnie Het Zoute S.A. 53 Prins Filiplaan 8300 Knokke-Heist - Belgique	31/12/17	EUR	68.734	5.620	3,70%
JV Kin S.A. 50 Route d'Esch 1470 Luxembourg - Grand Duché du Luxembourg	31/12/17	EUR	8.452	(806)	50,00%
Socagrim SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/17	CDF	837.517	(3.449)	50,00%
Ebale Résidence SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/17	CDF	(2.651.997)	(3.833.441)	50,00%
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/17	CDF	(852.996)	(4.764.646)	86,40%

VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	434.559
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	14.014
Affectation du résultat	(10.857)
Au terme de l'exercice	437.717

VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €

	ECARTS DE CONSOLIDATION	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	1.834	(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	5.034	-
- variations dues à une diminution du % de détention	-	-
- amortissements	(458)	-
- écarts portés en résultats	-	-
- transferts	(5.034)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.376	(34)

VIII. Etat des dettes

en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	1.200	2.400	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	496	1.202	-
4. Etablissements de crédit	1.049	25.718	-
5. Autres emprunts	410	1.058	-
Autres dettes	-	7.413	-
Total	3.155	37.791	-

IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	349.984	406.984
Union Européenne	150.621	172.147
Australie	121.135	157.246
Autres pays	78.228	77.591
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	909	928
Frais de personnel et pensions	53.539	55.292
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	8.173	15.945
a. Impôts et précomptes dus ou versés	7.421	15.095
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(663)	(304)
c. Suppléments d'impôts estimés	1.415	1.154
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-	84
a. Impôts et précomptes dus ou versés	-	84
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	-	59
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	-	59
b. Latences passives	24.953	27.692
Impôts différés	24.953	27.692

X. Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	74.524	-
- autres actifs gagés	-	-
Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
Autres engagements	3.364	-
Le personnel de direction et les appointés des sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.		

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation

en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières :		
- participations	14.006	11.663
2. Dettes :		
- à un an au plus	424	-
3. Créances :		
- à un an au plus	3.379	-

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires

en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	729
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	149
D. Emoluments des personnes liées au(x) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	112

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. Règles de consolidation

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques,

et nos filiales, la Compagnie Sucrière et Kwilu Briques, implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.

- JV Kin (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo (Ebale Résidence et Socagrim) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie) mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

Méthodes utilisées pour la consolidation

- Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du

groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

- Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés

dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif

net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

- **Différences de consolidation**

Les différences provenant entre d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecart de consolidation positifs » ou

- **Ecart de conversion**

La conversion en Euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

- **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis douze ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils

La participation de 24,13% dans Naturex, que détient notre filiale S.G.D., est traitée selon cette méthode.

De plus, suite aux perspectives d'avenir (discontinuité de l'activité) de B&G, filiale chinoise de Galactic, celle-ci est aussi traitée selon cette méthode

« Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre, et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît à la juste valeur ses noyers de macadamia et ses cannes pour partie en compte de résultat et pour partie

en actif amortissable sur quatre ans. Pour les besoins de la consolidation, conformément aux normes comptables belges et consistant avec les années précédentes, la variation de la juste valeur des noyers de macadamia est prise en résultat tout comme la valorisation des cannes sur pied, qui est retraitée sur base des coûts encourus et sans amortissement.

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats.
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés

● Annulation des opérations internes

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

● Période de référence

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2018, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales et de Naturex, qui clôturent le 31 décembre 2017.

du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues.

- selon les principes AIFRS, tous les trois à cinq ans, FIA réévalue ses terrains à leur juste valeur en utilisant la méthode de « highest and best use » par rapport à celle de « current use ». Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la méthode retenue est celle de « current use ».
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Isca Sugar B.V. ou Alldra B.V. présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

II. État des sociétés consolidées

selon la méthode de l'intégration globale sauf Naturex S.A. (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Walkers Engineering Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J Farm Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Iscal Sugar S.A.	Chaussée de la Sucrierie 1, 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,60%	87,60%
Iscal Sugar B.V.	Zuiveringweg 14, 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas	87,60%	100%
Alldra B.V.	Einsteinstraat 2, 7601 PO Almelo - Pays-Bas	95,01%	100%
Devolder S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats Unis	55%	100%
Futero S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	55%	55%
B&G (consolidée avec B&G Import-Export et B&G Japan)	Daqing road 73, 233010 Bengbu - Chine	26,88%	60%
S.G.D. s.a.s.	250 rue Pierre Bayle, BP81218, 84911 Avignon Cedex 9 - France	83,97%	100%
Naturex S.A.	250 rue Pierre Bayle, BP81218, 84911 Avignon Cedex 9 - France	20,26%	25,86%

III. Résumé des règles d'évaluation

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Immeubles de bureaux :	33 ans
- Bâtiments industriels :	20 ans
- Matériel d'exploitation :	10 ans
- Outillage :	3 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est

pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants : les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du

bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat. Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.



Iscal Sugar B.V. (Pays-Bas)

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour

l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits, qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

17. Dérogations aux règles d'évaluation

La créance de € 1,0 million (rubrique VI du bilan) sur l'Etat congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis. Courant 2017/2018, une partie a été récupérée.



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucre SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2018, le compte de résultats consolidé, ainsi que les annexes (formant ensemble « les Comptes Consolidés »), et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 30 juillet 2015, conformément à la proposition du Conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 mars 2018. Nous avons effectué le contrôle légal des Comptes Consolidés pendant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Finasucre SA, comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2018, le compte de résultats consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 711.114 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 12.423 milliers.

À notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - "ISA's"). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés" de notre rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe;
- L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère

raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;

- Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation ;
- Evaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme complémentaire aux ISA's (révisées) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects concernant le rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance sur le rapport de gestion.

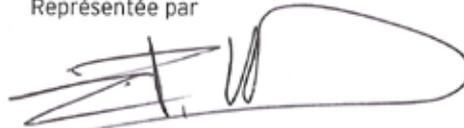
Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visées à l'article 134 du Code des sociétés

Diegem, le 28 juin 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par



Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

18EVH0204



Annexes B



Patates douces (Australie)

Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2018

Bilan de Finasucre SA au 31 mars 2018

en '000 €

ACTIF	31-03-2018	31-03-2017
Actifs immobilisés	280.683	278.043
Immobilisations incorporelles	2	-
Immobilisations corporelles	3.862	3.686
Terrains et constructions	3.715	3.604
Mobilier et matériel roulant	147	82
Immobilisations financières	276.819	274.357
Entreprises liées		
Participations	254.917	246.654
Autres entreprises avec un lien de participation		
Participations	17.613	17.613
Créances	-	-
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	4.289	10.090
Actifs circulants	44.078	36.452
Créances à plus d'un an	1.042	1.398
Autres créances	1.042	1.398
Créances à un an au plus	25.791	14.977
Créances commerciales	3.663	3.702
Autres créances	22.128	11.276
Placements de trésorerie	3.170	1.217
Autres placements	3.170	1.217
Valeurs disponibles	13.813	18.551
Comptes de régularisation	262	308
TOTAL ACTIF	324.760	314.494

PASSIF

	31-03-2018	31-03-2017
Capitaux propres	310.453	307.919
Capital	1.786	1.786
Capital souscrit	1.786	1.786
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	284.507	282.460
Réserve légale	179	179
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	13.001	12.254
Réserves disponibles	271.300	270.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	24.151	23.663
Provisions et impôts différés	1.042	1.398
Provisions pour risques et charges	1.042	1.398
Autres risques et charges	1.042	1.398
Dettes	13.265	5.177
Dettes à un an au plus	13.227	5.134
Dettes financières	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Dettes commerciales	723	1.246
Fournisseurs	723	1.246
Dettes fiscales, salariales et sociales	502	176
Impôts	360	21
Rémunérations et charges sociales	143	155
Autres dettes	12.002	3.711
Comptes de régularisation	38	43
TOTAL PASSIF	324.760	314.494

Compte de résultats de Finasucre SA au 31 mars 2018

en '000 €

	31-03-2018	31-03-2017
Ventes et prestations	9.143	8.527
Chiffre d'affaires	8.920	8.241
Autres produits d'exploitation	219	284
Produits d'exploitation non récurrents	4	2
Coût des ventes et des prestations	(8.140)	(8.317)
Approvisionnements et marchandises	6.071	5.590
Services et biens divers	1.257	1.153
Rémunérations, charges sociales et pensions	897	829
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	218	137
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales dotations (reprises)	11	-
Autres charges d'exploitation	42	607
Charges d'exploitation non récurrentes	-	-
Provisions pour risques et charges [dotations, utilisations et reprises]	(357)	-
Bénéfice (Perte) d'exploitation	1.003	210
Produits financiers	15.184	29.442
Produits des immobilisations financières	10.306	9.466
Produits des actifs circulants	351	1.584
Autres produits financiers	3.901	18.392
Produits financiers non récurrents	625	-
Charges financières	(972)	(220)
Autres charges financières	370	64
Charges financières non récurrentes	602	157
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	15.214	29.431
Impôts sur le résultat	(1.823)	(6.504)
Impôts	(1.827)	(6.504)
Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	4	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	13.392	22.927
Transfert aux réserves immunisées	(747)	(747)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12.645	22.180
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice à affecter	36.308	42.163
Bénéfice de l'exercice à affecter	12.645	22.180
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	23.663	19.984
Prélèvements sur les capitaux propres	7.200	-
Sur le capital et les primes d'émission	-	-
Sur les réserves	7.200	-
Affectations aux capitaux propres	8.500	8.500
Aux autres réserves	8.500	8.500
Résultat à reporter	24.151	23.663
Bénéfice à reporter	(24.151)	(23.663)
Bénéfice à distribuer	10.857	10.000
Rémunération du capital	(10.857)	(10.000)

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 6.2 État des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc...
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	4
Mutations de l'exercice :	
Acquisitions	3
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	6
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(3)
Mutations de l'exercice :	
Actés	(1)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(4)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2

C 6.3 État des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	3.704	291
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	295	106
Cessions et retraits	-	(33)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	3.999	364
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	(101)	(210)
Mutations de l'exercice :		
Actés	(184)	(33)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	25
Acquis de tiers	-	-
Divers	-	-
Au terme de l'exercice	(284)	(218)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.715	147

C 6.4 État des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises liées Participations, Actions et parts	Entreprises avec lien de participation Participations, Actions et parts	Autres entreprises Participations, Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	252.785	17.613	12.172
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	9.913	-	-
Cessions et retraits	(1.650)	-	(6.427)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	261.048	17.613	5.745
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.131)	-	(2.082)
Mutations de l'exercice :			
Actées	-	-	-
Reprises	-	-	625
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.457)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	254.917	17.613	4.289
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	-
Remboursements	-	-	-
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice	-	-	-

C 6.5.1 Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

en '000 €

Dénomination du siège et mention du numéro d'entreprise pour les entreprises belges	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	par la société		par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2018	AUD	260.757	-
Iscal Sugar S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy - Belgique n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2018	EUR	85.256	12.276
Devolder S.A. Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles - Belgique n°Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2018	EUR	1.059	(10)
Galactic S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique n° Ent 0408321795	338.415	55,00	-	31/03/2018	EUR	16.285	(935)
S.G.D. SAS 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	731.476	51,39	32,59	31/03/2018	EUR	78.431	(392)
Naturex S.A. 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	165.778	1,74	24,13	31/12/2017	EUR	202.433	(19.317)
SC Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique n° Ent 0866675697	91.326	19,84	-	31/12/2017	EUR	26.316	306
SCA Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique n° Ent 0452068302	70.565	25,00	75,00	31/12/2017	EUR	31.678	1.278
JV KIN S.A. Route d'Esch 50 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2017	EUR	8.452	(806)
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2017	CDF	57.612.939	3.672.922
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	72.600	66,00	34,00	31/12/2017	CDF	(852.996)	(4.764.646)

C 6.6 Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe	1.546	1.217
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	1.546	1.217
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	1.623	
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	1.623	-
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	24	44
Intérêts à recevoir	4	-
Achats relatifs à l'exercice suivant	234	264

C 6.7.1 État du capital et structure de l'actionnariat

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-----	-----
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786
	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	80.000
Actions nominatives	-----	-----
Actions dématérialisées	-----	-----
Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
SA Wulfsdonck Investment	45,86%	
Autres actionnaires nominatifs	54,14%	
	100,00%	

C 6.9 État des dettes et comptes de régularisation du passif

en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	-
Dettes fiscales estimées	360
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	143
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	
Produits encaissés d'avance	37

C 6.10 Résultat d'exploitation

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	10	10
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	8,8	9,0
Nombre effectif d'heures prestées	14.244	14.475
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	580	598
Cotisations patronales d'assurances sociales	162	168
Primes patronales pour assurances extralégales	39	50
Autres frais de personnel	34	13
Pensions de retraite et de survie	82	-
Réductions de valeur		
Sur créances commerciales		
Actées	11	
Reprises	-	
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	357	-
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	42	607
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	-	1
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	0,2	0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	422	581
Frais pour l'entreprise	22	28

C 6.11 Résultats financiers

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers récurrents		
Autres produits financiers		
Plus-values sur actions	3.535	17.980
Plus-values sur portefeuille obligataire	329	272
Différences de change et écarts de conversion	26	101
Escomptes obtenus	10	5
Produits financiers divers	1	33
Charges financières récurrentes		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	-
Autres charges financières		
Pertes de change	331	33
Commissions bancaires	-	-
Charges financières diverses	39	20
Moins-values sur portefeuille obligataire	-	-
Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
Intérêts sur straight loan	-	10

C 6.12 Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	629	2
Produits d'exploitation non récurrents	4	2
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	4	
Autres produits d'exploitation non récurrents		2
Produits financiers non récurrents	625	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	625	
Charges non récurrentes	602	157
Charges d'exploitation non récurrentes		
Charges financières non récurrentes	602	157
Réductions de valeur sur immobilisations financières		157
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	602	

C 6.13 Impôts et taxes

en '000 €

	Exercice	
Impôts sur le résultat		
Impôt sur le résultat de l'exercice	1.827	
Impôts et précomptes dus ou versés	2.477	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	650	
Suppléments d'impôts estimés	-	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-	
Suppléments d'impôts dus ou versés	-	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Revenus définitivement taxés	(9.791)	
Déduction intérêts notionnels	(140)	
Réserve immunisée Tax Shelter	(747)	
Dépenses non admises	144	
Libéralités immunisées	(1)	
Moins-value sur participation	602	
Reprise de réduction de valeur sur participations	(625)	
Sources de latences fiscales		
Latences actives	-	
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	-	
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers		
	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	1.035	1.117
Par l'entreprise	445	609
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	299	303
Précompte mobilier	454	3.933

C 6.14 Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel	
<p>Dans le cadre de la politique de rémunération, l'entreprise a conclu des plans de pension du type "contributions définies" financés et gérés au travers de contrats d'assurance groupe pour tous les employés permanents.</p> <p>Sur base de la méthode de la valeur intrinsèque, il n'y a pas de sous-financement significatif à la date de clôture. Ces plans sont soumis à des rendements minimum garantis en vertu de dispositions légales, à financer par l'employeur en cas de sous-financement.</p> <p>Ceci pourrait mener à des primes complémentaires dans le futur.</p> <p>Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.</p>	
Autres droits et engagements hors bilan	

C 6.15 Relations avec les entreprises liées, les entreprises associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	254.917	246.654
Participations	254.917	246.654
Créances	24.541	14.085
A plus d'un an	-	-
A un an au plus	24.541	14.085
Dettes	424	424
A plus d'un an	424	424
Résultats financiers	10.424	9.567
Produit des immobilisations financières	10.306	9.466
Produits des actifs circulants	118	101
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	17.613	17.613
Participations	17.613	17.613
Créances subordonnées	-	-
Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché	Néant	Néant

C 6.16 Relations financières avec

en '000 €

	Exercice
<i>Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes</i>	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	382
<i>Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié</i>	
Émoluments du commissaire	21
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés</i>	

C 6.18.1 Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

C 6.18.2 Relations financières du groupe dont l'entreprise est à la tête en Belgique avec le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié

en '000 €

	Exercice
<i>Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés</i>	
Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	143
<i>Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire</i>	
Autres missions d'attestation	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
<i>Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête</i>	
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	112
Mission de conseils fiscaux	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphes 6 du Code des sociétés</i>	

C 6.19 Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs sont évalués conformément à l'article 25, § 1^{er} de l'AR du 30 janvier 2001 selon l'hypothèse de la continuité de la société.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auxquels ils se rapportent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou la mise en pratique.

Actif

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service. Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Immeuble de bureaux : 33 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

Passif

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation du passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

A cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation

La créance de € 1,0 million (rubrique 'Créances à plus d'un an' du bilan) sur l'Etat congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis. Courant 2017/2018, une partie a été récupérée.



C 10 Bilan social

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 200

en '000 €

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES - Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	7,5	4,7	2,8
Temps partiel	2,0	-	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	8,8	4,7	4,1
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	12.164	7.754	4.410
Temps partiel	2.080	-	2.080
Total	14.244	7.754	6.490
Frais de personnel			
Temps plein	-	-	-
Temps partiel	-	-	-
Total	814.542	523.674	290.868
Montant des avantages accordés en sus du salaire	14.425	6.810	7.615
Au cours de l'exercice précédent	Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	9,0	4,9	4,1
Nombre d'heures effectivement prestées	14.475	8.067	6.408
Frais de personnel	828.977	461.976	367.001
Montant des avantages accordés en sus du salaire	13.111	7.307	5.804
A la date de la clôture de l'exercice	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs	8,0	2,0	9,3
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	8,0	2,0	9,3
Contrat à durée déterminée	-	-	-
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	5,0	0,0	5,0
de niveau secondaire	3,0	0,0	3,0
de niveau universitaire	2,0	0,0	2,0
Femmes	3,0	2,0	4,3
de niveau secondaire	-	1,0	0,8
de niveau supérieur non universitaire	1,0	1,0	1,5
de niveau universitaire	2,0	0,0	2,0
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	2,0	-	2,0
Employés	4,0	2,0	5,3
Ouvriers	2,0	0,0	2,0

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	1. Personnel intérimaire
Nombre moyen de travailleurs en ETP	0,2
Nombre d'heures effectivement prestées	422
Frais pour l'entreprise	22.298

C 10 Bilan social (suite)

en '000 €

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel	2,0		2,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2,0		2,0
Contrat à durée déterminée			
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration Dimona ou au registre général du personnel en cours d'exercice	2,0		2,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1,0		1,0
Contrat à durée déterminée	1,0		1,0
Par motif de fin de contrat			
Pension	1,0		1,0
Licenciement	1,0		1,0
Autre motif			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matières de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Hommes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	2,0	1,0
Nombres d'heures de formation suivies	16,0	8,0
Coût net pour l'entreprise	743,0	511,0
dont cotisations payées ou versements à des fonds collectifs	743,0	511,0





Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2018, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2018 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 30 juillet 2015, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibéra sur les Comptes Annuels au 31 mars 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Finasucre SA (« la Société »), comprenant le bilan au 31 mars 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 324.760.336 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 13.391.639.

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels" du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous

estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes



ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- Evaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et les statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100 § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

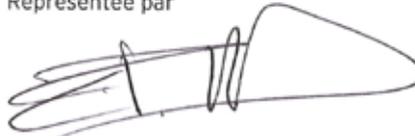
Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Diegem, le 28 juin 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par



Eric van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

18EVH0203



Rue de la Gare 36
1040 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 1911
www.finasucre.com

SOCIETES

ISCAL SUGAR

Siège social : Usine de Fontenoy
Chaussée de la Sucrierie 1
7643 Fontenoy - Belgique
Tél. +32 (0)69 871 711

Unité de conditionnement et de stockage
Route d'Hacquegnies 2
7911 Frasnes-lez-Buissenal - Belgique
Tél. +32 (0)69 875 023
www.iscalsugar.com

ISCAL SUGAR RETAIL

Zuiveringweg 14
8243 PZ Lelystad - Pays-Bas
Tél +31 320 254 344
www.iscalsugar.nl

ISCAL SUGAR CAMEL

Parc Initialis
Boulevard Initialis 5
7000 Mons - Belgique
Tél. +32 (065) 394 940
www.iscalsugarcaramel.be

ALLDRA

Einsteinstraat 2
7601 PR Almelo - Pays-Bas
Tél. +31 548 537 355
www.alldra.nl

S.G.D. (Naturex)

250 rue Pierre Bayle BP 81218
84911 Avignon - France
Tél. +33 (4) 90 23 96 89
www.naturex.com

BUNDABERG SUGAR

4 Gavin Street - Bundaberg North
Queensland 4670 - Australie
Tél. +61 (0)7 4150 8500

147 Wharf Street - Brisbane
Queensland 4000 - Australie
Tél. +61 (0)7 3835 8400
www.bundysugar.com.au

BUNDABERG WALKERS ENGINEERING

4 Gavin street - Bundaberg North
Queensland 4670 - Australie
Tél. +61 (0)7 4150 8700
www.bundabergwalkers.com.au

COMPAGNIE SUCRIERE

BP 10 Kwilu-Ngongo - Kongo Central
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 1911

KWILU BRIQUES

Kwilu-Ngongo - Kongo Central
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 1911

JV KIN

50 route d'Esch
1470 Luxembourg
Grand Duché du Luxembourg
Tél. +352 447 838

GALACTIC

Allée de la Recherche 4
1070 Bruxelles - Belgique
Tél. +32 (0)2 332 1400

Usines :

Place d'Escanaffles 23
7760 Escanaffles - Belgique
Tél. +32 (0)69 454 921
www.lactic.com

West Silver Spring Drive 2700
Milwaukee WI 53209 - Etats-Unis
Tél. +1 414 462 1990
www.lactic-us.com

FUTERRO

rue du Renouveau 1
7760 Escanaffles - Belgique
Tél. +32 (0)69 452 276
www.futerro.com

ANHUI COFCO BIOCHEMICALS & GALACTIC LACTIC ACID CO.

1 Cofco Avenue. Bengbu 233010
Anhui Province - Chine
Tel. +86 552 2081 288
www.bglactic.com

DEVOLDER

Rue de la Gare 36
1040 Bruxelles - Belgique
Tél. +32 (0)2 661 1913